

SERVICE PUBLIC POSTAL: LA DESTRUCTION EST-ELLE INEVITABLE?

Depuis le changement de statut de La Poste en 2010, la régression du service public postal est une constante dans nos territoires.

Le mouvement s'accélère depuis quelques mois: les élus et les habitants se retrouvent devant le paradoxe imposé par le Groupe La Poste:

soit la commune prend à sa charge le service postal ou bien l'activité postale est confiée à un commerçant (avec pour ces deux configurations un nombre de services réduits en comparaison avec ceux rendus par un bureau de plein exercice),

soit la réduction des horaires du bureau de poste sera telle, que ledit bureau ne rendra plus les services dont les usagers que nous sommes ont tous besoin...

Ainsi, pour notre secteur, les municipalités de Miribel-les-Echelles, Entre-deux-Guiers et St Pierre de Chartreuse ont été "invitées" par le groupe La Poste à mettre en place une agence postale communale (APC) ou un relais poste commerçant (RPC). Sur notre secteur, la réorganisation annoncée des « terrains » de St Laurent du Pont et Voiron va entraîner des dégradations dès le mois de mars.

De plus, comme le mentionne Mme la députée BONNETON (voir PJ), le discours des représentants du Groupe La Poste aux élus contredit la réalité vécue par les habitants, les élus locaux, les postiers, ajoutant encore un peu plus de confusion.

Alors, n'y a-t-il pas d'autre choix que celui de la régression du service public postal?

De nombreux élus locaux, collectifs et associations de défense des services publics, citoyens, répondent clairement **OUI, d'autres choix sont possibles.**

Ils l'ont fait de manière visible le 29 novembre dernier lors d'une manifestation aux Abrets (voir article du DL du 30 nov). Ils l'ont également clairement exprimé dans l'enquête à la population diffusée et collectée par la municipalité d'Entre-deux-Guiers.

Par ailleurs, le Conseil Régional a voté un vœu dont l'exposé des motifs explique parfaitement sa motivation, qui rejoint celle des citoyens et élus locaux: (extrait)

"La Poste n'est pas une entreprise comme les autres. Les missions de service public qui lui sont confiées sont aujourd'hui directement menacées par des stratégies financières contradictoires. Qu'il s'agisse du service universel de la distribution du courrier, de l'accessibilité bancaire, ou du maillage de la présence postale sur l'ensemble du territoire, ces missions sont fondamentales dans un contexte d'explosion de la pauvreté et des difficultés des personnes, et de besoins de proximité et de qualité de service pour tous les acteurs sociaux et économiques. Comment comprendre par exemple que l'on éloigne toujours plus les personnes les plus en difficultés d'un service aussi indispensable qu'un bureau de poste de plein exercice?

C'est donc d'abord à l'Etat actionnaire de mettre un terme à ces restructurations incessantes où le facteur financier prime sur la réponse aux besoins humains."

Des parlementaires (dont Mme la députée BONNETON, Mme la sénatrice DAVID, M. le député MOYNE-BRESSAND, M. le sénateur SAVIN) (voir PJ) ont adressé à M. le ministre MACRON des courriers pour exprimer les préoccupations des habitants et des élus locaux sur le sujet et lui demander d'intervenir, en tant que représentant de l'actionnaire majoritaire qui est l'Etat, sur 2 points

très importants pour la qualité du service aux usagers. A savoir en finir:

- *avec les fermetures du samedi qui se généralisent,
- *avec les fermetures ponctuelles récurrentes, en exigeant un réel respect des horaires affichés.

Seule une mobilisation massive des citoyens, des élus et des salariés de La Poste permettra de maintenir un service public postal, rendu par des bureaux de plein exercice, sur la totalité du territoire.

Notre *association de défense des services publics de la Chartreuse et de l'avant-pays savoyard* participe à la diffusion de l'information, a été et sera à l'initiative des mobilisations sur notre territoire.

Nous invitons les élus de la *Communauté de Communes Coeur de Chartreuse* à nous rencontrer le VENDREDI 27 FEVRIER de 18h00 à 19h00 à la mairie de ENTRE-DEUX-GUIERS.

Les personnes suivantes nous ont déjà assuré de leur présence:

Madame BIENASSIS, Maire de St Pierre d'Entremont Savoie;

Monsieur Pierre BAFFERT, Maire de Entre-deux-Guiers;

Monsieur François AUGUSTE, conseiller régional, membre de la Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale de l'Isère (CDPPT Isère);

Monsieur Antoine FATIGA, conseiller régional, membre de la Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale de la Savoie (CDPPT Savoie);

Des informations vous seront données sur la situation de la présence postale sur le territoire, ainsi que les moyens de faire face aux pressions du Groupe La Poste. Les débats seront évidemment ouverts.

En espérant vous rencontrer à cette occasion, veuillez accepter, Madame, Monsieur, mes salutations cordiales.

Bruno Diaz, pour *l'association de défense des services publics de la Chartreuse et de l'avant-pays savoyard*.